



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Affaire suivie par **Virginie DESNOS**
Service Connaissance, Prospective et
Planification
Bureau planification et gestion économe de
l'espace
Tél. 02 33 32 52 94
ddt-cpp-pgee@orne.gouv.fr
Réf. 2021/cpp/pgee/132

Madame Isabelle Thierry,
Présidente de la communauté
de communes
des Collines du Perche Normand
3 rue de la Cidrerie
61260 VAL-AU-PERCHE

Alençon, le 31 août 2021

Madame la Présidente,

Par courrier du 4 juin 2021, vous avez saisi la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) au sujet du projet de révision allégée du PLU de Mâle.

La communauté de communes étant couverte par un SCoT, le projet est soumis à l'avis simple de la CDPENAF au titre de l'article L.151-13 du code de l'urbanisme, relatif à la création de secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) dans les zones naturelles, agricoles et forestières.

Lors de sa séance du 6 juillet 2021, la commission a émis un avis favorable à ce projet.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental des Territoires


Patrick Planchon